

Formulaire de demande d'une aide

À retourner auprès du secrétariat du fonds

La demande doit impérativement parvenir au secrétariat du fonds au moins trois mois **avant le début de réalisation du projet**.

Le dépôt du présent formulaire de demande ne préjuge pas de la décision finale de l'autorité d'octroi. Il n'existe pas de droit à l'aide.

1. Informations sur le demandeur

Nom du demandeur :	
Adresse :	
Depuis combien de temps êtes-vous domicilié à cette adresse ? Quelle était votre lieu de domicile précédent ?	
Téléphone et courriel :	
Date de naissance :	
Formations réussies à ce jour :	
Expérience professionnelle :	

2. Informations sur le projet

Nom du projet :	
Coût total du projet : <i>Préciser HT ou TTC</i>	

Résumé du projet et des retombées attendues :	
Objectifs qualitatifs et quantitatifs du projet :	
Date de début du projet :	
Date de fin du projet :	
Lieu du projet	
Type d'aide financière demandée (<i>prêt, aide à fonds perdu/don</i>) :	
Montant de l'aide financière demandée :	

**LES POINTS 3 et 4 doivent être renseignés par année pour toute la durée de la formation.
Joindre si besoin un document complémentaire au présent formulaire.**

3. Informations concernant le budget

Postes principaux du budget	Coûts en francs
Total	

4. Informations concernant le financement du projet

	Précisions sur l'origine	Montant	Durée (prêts)	Taux
Fonds propres				
Fonds personnels engagés				
Sponsors et dons				
Aides à fonds perdus de tiers (dons)				
Aides d'instituts privés (préciser lesquelles)				
Aides d'organismes d'état (préciser lesquelles)				
Prêts de tiers à rembourser				
Prêt de tiers (préciser quel organisme)				
Aide du Fonds Formation Vallée Broye				
Aide demandée (prêt)				
Aide demandée (don)				
Total				

5. Information : art. 3 du règlement du Fonds - al. 6 et 7:

1. L'autorité supprime ou réduit la subvention ou en exige la restitution totale ou partielle :

- a. Dans le cas où le travail du bénéficiaire est jugé insuffisant;
- b. Lorsque le bénéficiaire fait preuve d'un comportement qui n'est pas en adéquation avec les buts de la fondation ;

2. Le remboursement peut être demandé au bénéficiaire sans que ce dernier ne puisse s'opposer à cette sanction. Il a toutefois droit à un seul avertissement après avoir eu la possibilité de s'expliquer

3. En cas de non-remboursement d'un prêt selon les modalités convenues entre les parties, la voie judiciaire pourra être utilisée.

6. Annexes à joindre à votre demande

Documents à joindre au présent formulaire	Case de vérification pour l'organisme régional
<ul style="list-style-type: none">• Preuve de l'engagement à réaliser le projet ou preuve de décision imminente <i>Par exemple : formulaire d'inscription rempli</i>	OK / Pas OK /Pas nécessaire
<ul style="list-style-type: none">• Copie des décisions de soutiens financiers de tiers (<i>aides à fonds perdu/dons, prêts, couverture de déficit, etc.</i>) ou demandes en cours	OK / Pas OK /Pas nécessaire

Vous pouvez joindre à votre dossier tout autre document et information que vous jugez utile à l'examen de votre projet. Le conseil de fondation se réserve le droit de demander des pièces complémentaires pour l'instruction du dossier.

Vos données seront traitées de manière confidentielle, mais un résumé de la décision pourra être publié sur le site Internet du fonds comprenant un résumé du projet, le coût de celui-ci et la subvention accordée. Ces informations pourront également être publiées sur les sites des organismes partenaires, à savoir le GYB, la COREB ou le GIB.

Date :

Signature :